

M. S.
Vandal Aime
Lacoste Frene

Benigne Mathieu, pbr
Le vingt-trois avril mil
neuf cent trente, vu la publi-
cation d'un ban de mariage
fait au prône de notre messe
paroissiale, dispense des
deux autres bans étant ob-
tenu de l'Ordinaire de cet
archidiocèse, entre Aime
Vandal, de cette paroisse fils
majeur, de feu Arthur
Vandal et de Anna
Esurnon, de cette paroisse,
d'une part et Frene
Lacoste, de cette paroisse, fille
majeure de Hector Lacoste
et de Emilia Richard,
de cette paroisse, d'autre
part; ne s'étant découvert
aucun empêchement
de mariage, nous,
prêtre, vicair, sousigné,

Luants des deux feuillets

79
avons reçu leur mutuel con-
sentement de mariage et leur
avons donné la bénédiction nup-
tiale en présence de Demitris
Vandal témoin de l'époux
et de Hector Lacoste témoin
de l'épouse, lesquels ont signé
avec les époux, lecture faite

Benigne Mathieu
Vandal

Aime Lacoste
Hector Lacoste

Honoré Chagnon, pbr